



Comité technique local de la DDFIP du Finistère du 5 novembre 2020

Madame la Présidente,

Le Président de la République a annoncé, le 28 octobre 2020, la mise en place d'une nouvelle période de confinement qui doit permettre d'enrayer la propagation affolante du virus covid-19 dans notre pays. Selon les propos des pouvoirs publics, la situation, notamment celle des services de santé et de l'hôpital public, est pire qu'au printemps dernier. Pourtant, et même si l'état d'urgence sanitaire a été prolongé, les mesures de confinement ont été allégées par rapport à celles en vigueur en début d'année. Ainsi, les agents des Finances publiques sont sommés de rester en première ligne au soutien de l'économie alors que, par ailleurs, un maximum d'agents devrait être en télétravail 5 jours sur 5....

Force est de constater que sur le sujet le discours officiel selon lequel le télétravail n'est pas une option mais une obligation est bien loin d'être vérifiée sur le terrain. Manifestement la technostructure a été bien plus entreprenante à préparer le NRP ces derniers mois qu'à se soucier d'anticiper la protection sanitaire des personnels !

Pour les organisations syndicales FO- Solidaires-CGT-CFDT des Finances Publiques du Finistère, l'urgence absolue est à la protection des agents dans le cadre d'une continuité de l'activité des services.

Pour nos organisations, dans ce contexte, la priorité n'est surtout pas à la mise en œuvre de vos réformes et au lancement d'opérations de restructurations dont les personnels ne veulent pas !

Nous vous avons demandé lors de la conférence téléphonique du 29 octobre dernier, dédiée à l'aggravation du contexte sanitaire, l'arrêt immédiat de vos réformes, notamment celle des opérations prévues pour le tout début de l'année 2021, première vague destructrice des Trésoreries de proximité et de plusieurs centres des impôts que vous entendez poursuivre avec zèle jusqu'en 2023.

Le contexte est suffisamment anxiogène pour les agents. Leurs charges de travail, les sujétions et les retards accumulés du fait de la crise sanitaire, ainsi que le manque de personnels dans les services sont suffisamment lourds pour ne pas en rajouter. Leur imposer les réformes, restructurations, regroupements de service, déménagements dans la période est a minima contre-productif, voire scandaleux et carrément indigne. Pire, les risques que vous feriez courir aux agents concernés pourraient être susceptibles d'engager votre responsabilité pénale.

Où est donc la justification de l'urgence à mettre en œuvre cette réforme du NRP ? Sauf à considérer que vous voudriez honteusement profiter du contexte sanitaire actuel pour avancer à marche forcée, ce qui serait alors envoyer aux personnels et à leurs représentants un très mauvais signal, proche du mépris.

Dans ce contexte, vous n'hésitez d'ailleurs pas à vous essayer les pieds sur l'avis des acteurs de prévention, Médecin du travail et Inspectrice santé et sécurité au travail, faisant état dans une note du 28 octobre dernier, des risques d'effets délétères du NRP sur la santé des agents.

Madame la Présidente, votre jusqu'au boutisme à mener vos projets de restructurations dans un tel contexte nous conduit à boycotter la seconde convocation de ce Comité technique local. Nos organisations syndicales FO-Solidaires- CGT- CFDT des Finances Publiques du Finistère réitèrent au nom des agents qu'elles représentent, leur revendication du RETRAIT du NRP et de l'arrêt des suppressions d'emplois à la DGFIP.